UCB et AstraZeneca s'allient en vue de la commercialisation de Cimzia® au Brésil

Bruxelles (Belgique), le septembre 2009 – 07:00h (CEST) – communiqué de presse, information réglementée- UCB et AstraZeneca annoncent la conclusion d'une alliance portant sur l'enregistrement et la commercialisation de l'agent anti-TNF pegylé d'UCB, Cimzia® (*certolizumab pegol*), au Brésil. Ce médicament sera enregistré pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde et de la maladie de Crohn.

En vertu de cet accord, AstraZeneca enregistrera Cimzia® et, en cas d'approbation, en deviendra le distributeur exclusif au Brésil. En partenariat avec UCB, AstraZeneca possédera le droit de distribuer les futures extensions de gamme dérivées de Cimzia®. UCB conserve le droit de co-promouvoir Cimzia® et les futures extensions de gamme au Brésil. Ce partenariat aidera UCB à commercialiser son vaste pipeline de produits et à stimuler la croissance de sa filiale brésilienne.

« Cet important partenariat stratégique sous-tend parfaitement notre double objectif consistant à répondre aux besoins des patients en développant des médicaments innovants », commente Mark McDade, COO d'UCB. « À travers cette alliance, nous souhaitons rendre Cimzia® accessible à un maximum de patients brésiliens. »

« Ce partenariat avec UCB s'appuiera sur l'expertise d'AstraZeneca en matière d'affaires régulatoires, ventes et marketing afin de faire bénéficier les patients au Brésil des avantages de Cimzia® », commente Rubens Pedrosa, Président et Directeur Représentant d'AstraZeneca Brésil. «AstraZeneca est l'une des firmes pharmaceutiques connaissant la plus forte croissance sur le marché brésilien. Cimzia® complète notre portefeuille thérapeutique innovant et soutiendra notre croissance dans ce marché important. »

Pour toutes questions, veuillez contacter :
Nancy Nackaerts, External Communications, UCB
M: +32.473.86.44.14

Michael Tuck-Sherman, Investor Relations, UCB
T +32.2.559.9712, michael.tuck-sherman@ucb.com

A propos de Cimzia®

Cimzia® est un anti-TNF (Tumour Necrosis Factor) PEGylé. Cimzia® possède une affinité élevée avec le TNF alpha humain et neutralise sélectivement les effets pathophysiologiques du TNF alpha. Au cours de la dernière décennie, le TNF alpha est apparu comme une cible essentielle de la recherche de base et de l'analyse clinique. Cette cytokine joue un rôle-clé dans la médiation de l'inflammation pathologique, et la production excédentaire de TNF est directement impliquée dans une large variété de maladies. La Food and Drug Administration (FDA) a homologué Cimzia® (certolizumab pegol) pour l'atténuation des signes et symptômes de la maladie de Crohn et le maintien de la réponse clinique chez les patients adultes atteints de la forme modérée à grave de la maladie et ne répondant pas correctement aux traitements conventionnels, ainsi que pour le traitement des adultes souffrant de polyarthrite rhumatoïde modérée à grave. En septembre 2007, Cimzia® a été homologué en Suisse pour l'induction d'une réponse clinique et le maintien de celle-ci et de la rémission chez les patients atteints de la forme active de la maladie de Crohn qui n'étaient pas assez réceptifs à un traitement conventionnel. UCB a aussi développé Cimzia® pour d'autres pathologies auto-immunes. Cimzia® est une marque déposée d'UCB S.A.

Parmi les effets indésirables graves de Cimzia®, citons les infections (dont la tuberculose et l'histoplasmose) et les tumeurs malignes, dont le lymphome. Parmi les effets indésirables les plus couramment observés, citons les infections des voies respiratoires supérieures, le prurit et les infections urinaires. Une analyse cumulée des données d'innocuité montre une faible incidence de la douleur au niveau du site d'injection (1,5%), ainsi qu'un nombre restreint d'arrêts du traitement motivés par des effets indésirables (5%).

A propos d'UCB

UCB (Bruxelles, Belgique) (www.ucb.com) est une société biopharmaceutique qui se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de médicaments innovants centrés sur les troubles du système nerveux central et de l'immunologie. UCB emploie plus de 10 000 personnes réparties dans plus de 40 pays et a enregistré un chiffre d'affaires de EUR 3,6 milliards en 2008. UCB est cotée sur le marché Euronext de Bruxelles (symbole: UCB)

Déclaration prospective

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les plans, estimations et convictions actuels du management. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes qui peuvent impliquer que les résultats réels diffèrent significativement de ceux que pourraient postuler lesdites déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse. Figurent parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner de telles différences: les modifications affectant le contexte économique général, le domaine d'activités et la concurrence, les effets de décisions judiciaires futures, les changements apportés à la réglementation, les fluctuations des taux de change, ainsi que le recrutement et la rétention de ses collaborateurs.